GENERALITES

Le présent régulateur de chauffage est un appareil électronique moderne conforme aux normes CE. Lorsqu'il est programmé correctement, il assure, en travaillant avec un équippement de chauffe correspondant, que le système chauffe sur les températures desirées pendant les régimes programmés.

Une autre utilisation du régulateur de chauffage n'est pas autorisée. Les consignes qui sont particulièrement mises en évidence par le symbole de danger doivent impérativement être respectées. Dans l'intérêt de la sécurité, il faut s'abstenir d'ouvrir le régulateur et les accessoires. Les réparations doivent être effectuées exclusivement par le fabricant.

CHOIX DU REGIME DE CHAUFFE

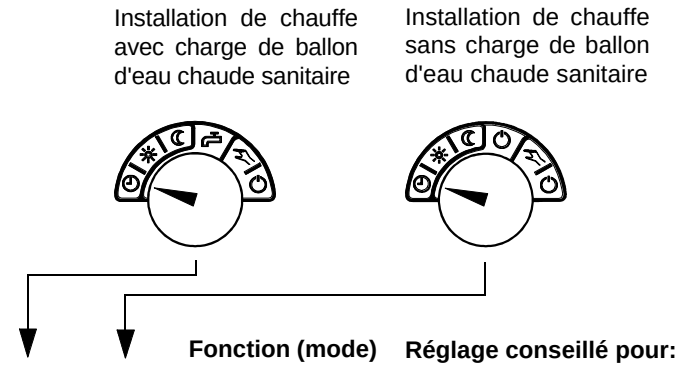
Installation de chauffe avec charge de ballon d'eau chaude sanitaire
Installation de chauffe sans charge de ballon d'eau chaude sanitaire

		Fonction (mode)	Réglage conseillé pour:
		Automatique	Chauffage et eau chaude sanitaire selon programme horaire
		Normal	Chauffage normal en permanence, eau chaude sanitaire selon programme horaire
		Réduit	Réduit en permanence, eau chaude sanitaire arrêté
		Eté	Chauffage "arrêté", eau chaude sanitaire selon programme horaire
		Manuelle	Secours, ramoneur
		"ARRET"	Chauffage et eau chaude sanitaire arrêté, protection antigel active

La protection antigel est une fonction fixe et permanente.

Fonction avec commande à distance. Afin que le régulateur réagisse à la commande à distance, il faut que le sélecteur de programme soit reglé sur la position "été" (ou).

ENTWURF

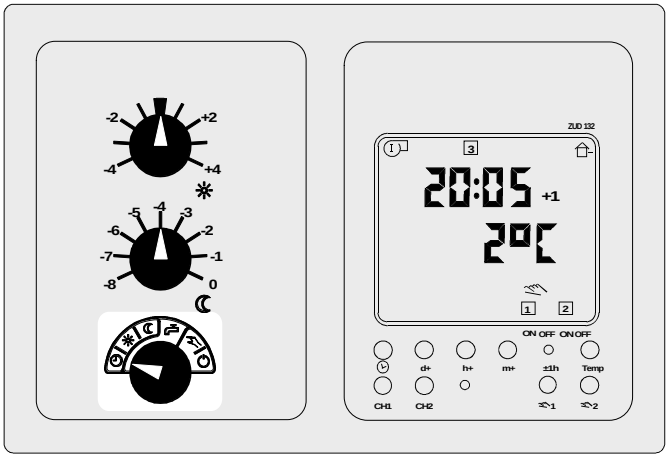

REGLAGE DE VOTRE TEMPERATURE DE CONFORT

- **Régime de chauffe confort (p.ex. dans la journée)**

Sens de rotation pour:

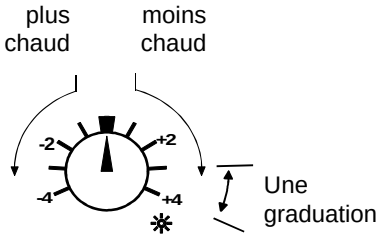

Veuillez tenir compte du sens de rotation du bouton pour le réglage de votre température.

Réglage préconisé en régime confort pour une température ambiante d'environ 20 °C:

Système de chauffe	Bouton de réglage	Valeur pour env. 20 °C	Variation de la température ambiante par graduation
par radiateurs		+1	env. 1 °C
au sol		-1	env. 2 °C

- **Régime réduit (p.ex. la nuit)**

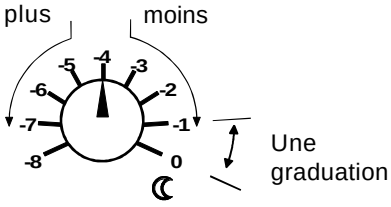

Réglage préconisé en régime réduit pour une température ambiante d'environ 17 °C:

Système de chauffe	Bouton de réglage	Valeur en régime réduit			Température ambiante par graduation
		réduit de 3-4 °C	pas de réduction	réduit maximum	
par radiateurs		-3	0	-8	env. 1 °C
au sol		-1 ... -2	0	-8	env. 2 °C

Réglages 2ème niveau de commande

Les réglages à l'aide des boutons du 2ème niveau de commande permettent d'adapter le régulateur à l'installation. Ils sont, à l'exception des potentiomètres marqués, reservés au technicien. Des modifications inadéquates peuvent entraîner un mauvais fonctionnement du système de chauffe ou avoir une influence négative sur sa longévité.

Boutons de réglage 2ème niveau de commande

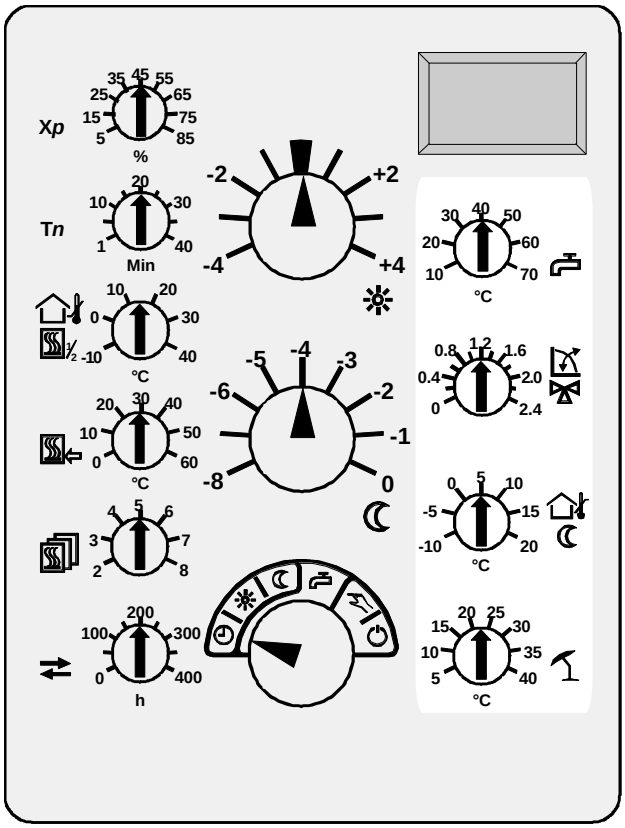

TEMPERATURE DU BALLON D'EAU CHAUDE SANITAIRE

Lorsque le régulateur doit contrôler la température du ballon d'eau chaude sanitaire, celle-ci peut être définie par le réglage . Il est conseillé d'effectuer une correction de ce réglage qu'avec l'accord de votre installateur.

REGLAGE DE LA COURBE DE CHAUFFE (PENTE)

Avec le réglage de la pente on définit de combien de K (°C) la température dans le système de chauffe doit augmenter quand la température extérieure baisse d'un K (°C). Le régulateur est ainsi adapté au système de chauffe. En cas d'un réglage correcte, la température ambiante reste à peu près stable indépendant de la température extérieure. La consommation d'énergie est ainsi limitée au nécessaire.

Réglage de base: (à régler par l'installateur)

Système de chauffe	**Exemple pente**
par radiateurs 70/50	1.4
au sol - basse température 50/35	0.7

Adaptations

Plage de température en journée	**Température ambiante trop froid**	**trop chaud**
+5 °C à +15 °C	diminuer de 0.2 et augmenter d'une graduation	augmenter de 0.2 et diminuer d'une graduation
-20 °C à +5 °C	augmenter de 0.2	diminuer de 0.2

Votre maison réagit lentement aux corrections de température. Pour cela, il est conseillé d'effectuer une correction d'une seule graduation par jour.

Limites de chauffe

Lors de temperatures superiéure a la valeur réglée le système de chauffe et les pompes sont arrêtés. On évite ainsi le gaspillage d'énergie.

- **Limite économique de chauffe (été)**
  Si la température extérieure dépasse la valeur réglée, le chauffage est mis hors service. La préparation d'ECS reste en service. Le chauffage est automatiquement réenclenché si la température extérieure est de nouveau plus de 2 K inférieure à la valeur réglée.

- **Limites de chauffe abaissement**
  Lors de températures extérieures de plus de 2 K inférieures à la valeur réglée, l'appareil règle la température de départ en fonction de la courbe de chauffe abaissement. Si elles sont supérieures à la valeur réglée, le chauffe est mis hors service. En cas de valeurs réglées inférieures à 2 °C, le mode de protection antigel est actif.

Si ces mesures restent sans succès, veuillez contacter votre installateur. Il vous aidera.

LA REGULATION DE CHAUFFE NE FONCTONE PAS COMME ON LE DESIRE

Si les réglages ne vous donnent pas le confort souhaité, vérifiez:

- si le régulateur et l'horloge sont correctement programmés (c.f. mode d'emploi de l'horloge et tableau de programmation),
- si les fusibles et l'installation électrique sont en bon état,
- si l'interrupteur générale est enclenché,
- le réservoir de fioul est rempli, le robinet de gas est ouvert,
- il est rationnel de chauffer vu la température extérieure.

Si ces mesures restent sans succès, veuillez contacter votre installateur. Il vous aidera.

Fabrication ou vente par: